



**TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET DE REHABILITATION
RESEAU DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE REGIONAL ET A COTONOU**

AVIS DE DEMANDE D'INFORMATIONS

Le Millennium Challenge Account Bénin II (« MCA-Bénin II ») prévoit de lancer un dossier d'appel d'offres relatif à la réalisation des travaux de **Renforcement et réhabilitation du réseau de distribution d'électricité régional et à Cotonou**. Par le biais de cet avis, MCA-Bénin II invite les entreprises intéressées à fournir des informations sur leur expérience de projets similaires avant le lancement du marché.

Il est important de préciser que cette demande d'Information ne constitue pas un appel d'offres ou une promesse de publier un Dossier d'Appel d'offres à l'avenir et n'engage donc pas MCA-Bénin II à contracter pour quelques travaux que ce soit ; cependant, elle pourrait servir de précurseur à un processus de passation de marchés des travaux.

Cette demande d'informations est un processus de collecte d'informations dans lequel MCA-Bénin II cherche à recueillir des informations auprès des entreprises dans le domaine des postes HT/MT (161/63/33/15 kV) ainsi que des liaisons souterraines et lignes aériennes (63 kV, 33 kV, 15 kV). La participation étant entièrement volontaire, MCA-Bénin II encourage toutes les entreprises compétentes dans ce domaine à participer et exprimer leur intérêt.

Les répondants sont avisés que MCA-Bénin II ne paiera pas les informations ou les coûts administratifs encourus en réponse à cette demande de renseignements ; tous les coûts associés à la réponse à cette demande de renseignements seront uniquement à la charge de la partie intéressée.

Les États-Unis d'Amérique, agissant par le biais du Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le Gouvernement du **Bénin** (le « Gouvernement » ou « **[GdB]** ») ont signé un Compact d'assistance par le Millennium Challenge Account d'un montant approximatif de **375 000 000 USD** (« Financement du MCC ») visant à promouvoir la réduction de la pauvreté et la croissance économique au Bénin, (le « Compact »). Le Gouvernement, agissant par le biais de Millennium Challenge Account- Bénin II (le « Maître d'Ouvrage »), se propose d'utiliser une partie du Financement du MCC pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent marché pour lequel cet avis de demande d'informations est diffusé. Le Compact et ses

documents associés peuvent être consultés sur le site Internet du MCC https://www.mcc.gov/resources?fwp_resource_type=program-procurement-guidelines et sur le site Internet de MCA Bénin II, www.mcabenin2.bj.

L'objectif du Programme est d'accroître la productivité et la production des entreprises, de créer davantage d'opportunités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité à fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité.

Le Projet concerné par cette demande d'informations est le Projet « **Distribution d'électricité** » qui comprend les trois activités suivantes :

Activité « Renforcement et réhabilitation du Réseau électrique à Cotonou » : Cette Activité contribuera à renforcer la fiabilité du réseau afin de satisfaire la croissance future de la demande de branchements grâce à des investissements dans plusieurs projets d'infrastructure, avec la construction de nouvelles liaisons souterraines, de nouveaux postes, ainsi que l'extension du réseau électrique dans la ville de Cotonou.

Activité « Renforcement et réhabilitation du Réseau Electrique au plan régional » : Cette Activité appuiera le remplacement des lignes électriques, le renforcement des postes sources, l'installation de nouveaux postes de répartition et la construction de nouveaux postes dans certaines villes du Bénin.

Activité « Construction d'un Centre national de contrôle de la Distribution d'électricité » : Cette activité permettra de construire un Centre national de contrôle de la Distribution (Dispatching), une infrastructure nécessaire pour assurer une gestion efficace du réseau, pour tenir compte de la production photovoltaïque planifiée et pour collecter en temps réel des données du réseau. (Cette activité est à titre indicatif seulement, et a déjà fait l'objet d'un marché séparé).

La présente demande d'informations ne concerne que les travaux pour les activités **Renforcement et réhabilitation du Réseau électrique à Cotonou et Renforcement et réhabilitation du Réseau Electrique au plan régional** lesquelles, seront confiés à des entreprises à travers un appel d'offres relatif aux marchés/lots identifiés dans l'Annexe A.

Les entreprises auront le choix de soumissionner pour un ou plusieurs marchés/lots, selon leurs capacités technique et financière pour chacun des marchés. L'allotissement cependant n'est pas encore finalisé, certains marchés pourront être éventuellement regroupés.

Les travaux à réaliser devront respecter les normes de performance environnementale et sociale de la Société Financière Internationale (SFI) ainsi que la loi-cadre sur l'environnement au Bénin, de même que le Système de Gestion Environnementale, Sociale, Santé et Sécurité (SGESS) de MCA-Bénin II et de ses annexes.

La description des standards de la SFI est disponible à l'adresse suivante :

https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/38fb14804a58c83480548f8969adcc27/PS_French_2012_Full-Document.pdf?MOD=AJPERES

La loi-cadre sur l'environnement au Bénin est disponible ici :

<https://benin.eregulations.org/media/loi%20cadre%20sur%20l%27environnement.pdf>

Le résumé du "Système de Gestion Environnementale, Sociale, Santé et Sécurité" (SGESS) de MCA-Bénin II et ses annexes est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.mcabenin2.bj/uploads/multimedia/resume-sgess.pdf>

L'entreprise aura également en charge, dans les limites qui seront définies par les Exigences du Maître de l'Ouvrage, le stockage des sols pollués et des matières dangereuses éventuelles sur des sites tampons aux voisinages des sites de constructions.

Il faut rappeler que les entreprises intéressées devront utiliser une application web pour documenter leurs actions environnementales, sociales et de santé sécurité, décrire les incidents et les accidents, ainsi que tout événement programmé qui pourrait avoir une influence sur ces aspects.

Le résumé des exigences du Maître d'Ouvrage (**Annexe B**) en termes de qualifications relatives aux marchés ci-dessus est disponible auprès de l'Agent de Passation des Marchés sur demande à envoyer à l'adresse ci-après :

info-benin@charleskendall.com avec copie à info@mcabenin2.bj.

Les entreprises intéressées sont invitées à i) fournir des informations sur leurs sociétés (historique, principaux domaines de compétences, brève description des réalisations similaires aux travaux mentionnés ci-dessus, les chiffres d'affaires des trois dernières années et les ressources financières dont elles disposent et qu'elles peuvent mobiliser auprès des institutions financières, etc.) sous la forme de prospectus, dépliants ou autres documents démontrant leurs capacités techniques et financières dans le domaine des travaux mentionnés ci-dessus, ii) faire des commentaires ou observations sur les marchés/lots mentionnés dans l'Annexe A et indiquer quels marchés/lots elles seraient intéressées à participer avec une éventuelle offre, iii) indiquer si elles seraient susceptibles d'utiliser ou d'envisager des technologies alternatives telles que la construction de tunnels, de forage, de fonçage dirigé (push pipe) et HDD (forage directionnel horizontal) au lieu de creuser des tranchées pour l'installation de câbles et iv) faire part de leurs commentaires ou observations sur le contenu des Exigences du Maître d'Ouvrage par email à l'adresse: info-benin@charleskendall.com avec copie à info@mcabenin2.bj, ou par courrier à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 29 Octobre 2018 à 10 h00 :

Millennium Challenge Account Bénin II (MCA-Bénin II),
Attention : Agence de Passation des Marchés,
95, rue 5.073, Immeuble Kouglénou, 3^{ème} étage,
Zongo Nima
01 BP.101 Cotonou
République du Bénin.

Il est entendu que les informations présentées en réponse à cette Demande d'informations restent confidentielles.

MCA-Bénin II a élaboré un formulaire de réponses à remplir (joint en **Annexe C**).

Vos réponses peuvent inclure autant de détails que vous estimez nécessaire. Des informations supplémentaires non requises sont les bienvenues.

Veuillez fournir vos réponses dans les zones de texte fournies dans le Formulaire dans la mesure du possible.

Pour le Coordonnateur National & p.o.

Directeur des Opérations

Chargé de l'intérim



Joël AKOWANOU

PJ : 03

Annexe A : Description des marchés

Annexe B : Résumé des Exigences du Maître d'ouvrage

Annexe C : Formulaire de questions/réponses.

ANNEXE A

Description des Marchés

Préambule

La présente demande d'informations est organisée essentiellement en quatre marchés répartis sur les deux zones d'intervention du projet à savoir : Cotonou et environs puis au plan régional dans les villes secondaires. L'allotissement pour chaque zone d'intervention est fait autour de deux marchés : un marché de postes et un marché de liaisons.

Les entreprises auront le choix de soumissionner pour un ou plusieurs marchés/lots, selon leurs capacités technique et financière pour chacun des marchés. L'allotissement cependant n'est pas encore finalisé, certains marchés pourront être éventuellement regroupés.

Les quatre marchés structurés sont décrits comme suit :

Marché 1 – Travaux de Postes 161 et 63 kV dans la zone de Cotonou

Ce marché comprend la réalisation des travaux suivants :

Extension du poste existant 161/63/15 kV de Védoko

Les travaux consisteront à installer deux nouveaux transformateurs, à savoir un transformateur de 161/63 kV de 150 MVA et un autre transformateur de 161/15 kV de 60 MVA et à construire un nouveau poste 63 kV en technologie GIS comprenant un jeu de barres double, 11 travées "ligne", 2 travées « sectionnement », et 3 travées "transformateur"

Extension du poste existant 161/15 kV de Maria-Gléta

Les travaux consisteront à l'installation de deux nouveaux transformateurs 161/63 kV de 100 MVA, et deux nouvelles travées transformateurs 161 kV et la construction d'un poste 63 kV isolé dans l'air à simple jeu de barres.

Extension du poste existant 161/63/15-20 kV de Tanzoun

Les travaux consisteront aux prolongements du double jeu de barres 161 kV existant sur 2 travées et l'installation d'un transformateur 161/63 kV de 63 MVA et la construction d'un jeu de barres 63 kV et une travée ligne 63 kV.

Construction de nouveaux postes 63/15 kV

Les travaux consisteront à construire six nouveaux postes 63/15 kV en technologie GIS à Gbèdjromèdé (2 x 31,5 MVA), Croix Rouge (2 x 31,5 MVA), Cim-Bénin (2 x 31,5 MVA), Ancien-Pont (2 x 63 MVA), Fidjrossè (2 x 31,5 MVA) et Aéroport (2 x 63 MVA).

Extension du poste existant d'Akpakpa 63/15 kV

Le poste d'AKPAKPA devra être étendu pour recevoir deux lignes supplémentaires pour le bouclage du réseau 63kV COTONOU Nord "VEDOKO-GBEDJROMEDE-CROIX ROUGE-CIMBENIN-AKPAKPA" et le réseau COTONOU Sud "VEDOKO-ANCIEN PONT-AKPAKPA". Les jeux de barres existants seront prolongés de deux pas de cellules pour permettre de raccorder les deux nouvelles cellules lignes "CIMBENIN" et "ANCIEN PONT".

Extension du poste existant de Sèmè 63/15 kV

Le projet consiste à interconnecter les deux jeux de barres par l'intermédiaire d'un Tronçonnement, de remplacer le transformateur de 7MVA (Poste public) par un transformateur de 20MVA et de créer trois cellules lignes.

Marché 2 – Travaux de liaisons souterraines 63 kV et équipements MT dans la zone de Cotonou

Construction de la liaison Vèdoko – Gbèdjromèdé

Les deux lignes VEDOKO-GBEDJROMEDE seront en câbles de 400mm² d'une longueur de 5200m posés dans un PEHD (sous trottoir) et/ou dans des buses bétonnées (sous route) dans le domaine public.

Construction de la liaison Gbèdjromèdé – Croix Rouge

La ligne GBEDJROMEDE - CROIX ROUGE sera en câbles de 240mm² d'une longueur de 5150m posés dans un PEHD (sous trottoir) et/ou dans des buses bétonnées (sous route) dans le domaine public.

Construction de la liaison Croix Rouge – CimBénin

La ligne CROIX ROUGE – CIMBENIN sera en câbles de 240mm² d'une longueur de 7300m posés dans un PEHD (sous trottoir) et/ou dans des buses bétonnées (sous route) dans le domaine public.

Construction de la liaison CimBénin – Akpakpa

La ligne CIMBENIN - AKPAKPA sera en câbles de 240mm² d'une longueur de 5000m posés dans un PEHD (sous trottoir) et/ou dans des buses bétonnées (sous route) dans le domaine public.

Construction de la liaison Vèdoko – Fidjrossè

La ligne VEDOKO - FIDJROSSE sera en câbles de 400 mm² d'une longueur de 5000m posés dans un PEHD (sous trottoir) et/ou dans des buses bétonnées (sous route) dans le domaine public.

Construction de la liaison Fidjrossè - Aéroport

La ligne FIDJROSSE - AEROPORT sera en câbles de 400mm² d'une longueur de 3500m posés dans un PEHD (sous trottoir) et/ou dans des buses bétonnées (sous route) dans le domaine public.

Construction de la liaison Aéroport – Vèdoko

Les lignes AEROPORT - VEDOKO seront en câbles de 400mm² d'une longueur de 4500m posés dans un PEHD (sous trottoir) et/ou dans des buses bétonnées (sous route) dans le domaine public.

Construction de la liaison Vèdoko – Ancien Pont

Les lignes VEDOKO – ANCIEN PONT seront en câbles de 400mm² d'une longueur de 8000m posés dans un PEHD (sous trottoir) et/ou dans des buses bétonnées (sous route) dans le domaine public.

Construction de la liaison Ancien Pont – Akpakpa

La ligne ANCIEN PONT - AKPAKPA sera en câbles souterrains de 240mm² d'une longueur de 3000m posés dans un PEHD (sous trottoir) et/ou dans des buses bétonnées (sous route) dans le domaine public et traversera l'ancien pont de Cotonou.

Construction de la liaison CimBénin – Sèmè

Les deux lignes CIMBENIN – SEME seront en câbles souterrains de 630mm² d'une longueur de 14 000m posés dans un PEHD (sous trottoir) et/ou dans des buses bétonnées (sous route) dans le domaine public.

Construction de la liaison Sèmè – Tanzoun

La ligne SEME - TANZOUN sera en câbles de 630mm² d'une longueur de 20000m posés dans un PEHD (sous trottoir) et/ou dans des buses bétonnées (sous route) dans le domaine public et traversera le pont de Porto-Novu.

Marché 3 – Travaux de Postes 161 kV et 63 kV au plan Régional

Ce marché comprend la réalisation des travaux suivants :

Construction du nouveau poste 161/33 kV de Bérécingou

Les travaux consisteront à construire un nouveau poste équipé d'un transformateur 161/33 kV de 20 MVA, d'un jeu de barres 161 kV, d'une travée "transformateur" 161 kV, d'une travée "ligne" 161 kV et d'un bâtiment de contrôle-commande abritant également le poste 33 kV du type blindé.

Extension du poste existant 161/33/20 kV de Djougou

Les travaux d'extension de ce poste consisteront à installer un jeu de barres 161 kV, 3 travées "ligne" 161 kV et une travée "transformateur" 161 kV et à effectuer les modifications nécessaires au niveau de la ligne 161 kV Kara - Parakou, pour passer cette ligne en coupure d'artères.

Extension du poste existant 161/63/20 kV de Bohicon

Les travaux d'extension du poste consisteront à installer un nouveau transformateur 161/63/20 kV de 60/40/20 MVA, une nouvelle travée "transformateur" 161 kV et à construire un poste 63 kV isolé dans l'air, comprenant un jeu de barres simple, 2 travées "transformateur" et une travée "ligne".

Extension du poste 33 kV de la Centrale Bérécingou

Les travaux d'extension du poste consisteront à installer une nouvelle cellule 33 kV pour alimenter le nouveau poste Natitingou Nord.

Construction du nouveau poste 33 kV de Natitingou Nord

Les travaux d'extension du poste consisteront à construire un nouveau poste 33 kV en cabine, équipé de cellules disjoncteurs.

Marché 4 – Travaux de liaisons MT au plan Régional

Ce marché comprend la réalisation des travaux suivants :

- Pose de la liaison 33 kV entre les postes 33 kV Centrale thermique de Bérécingou et Natitingou Nord d'une longueur d'environ 15 km.
- Pose de la fibre optique entre la centrale hydroélectrique de Yéripao et le poste 33/15 kV Centrale thermique de Bérécingou d'environ 20 km sur une ligne MT existante.
- Passage d'environ 380 km de lignes aériennes rurales MT en 33 kV et remplacement des transformateurs MT/BT dans la zone de Natitingou.
- Passage d'environ 150 km lignes rurales MT en 33 kV et le remplacement des transformateurs MT/BT dans la zone à Djougou.
- Passage d'environ 200 km lignes rurales MT en 33 kV et le remplacement des transformateurs

MT/BT dans la zone à Parakou.

CARTES et SCHÉMAS DES PERIMETRES DES TRAVAUX

Figure 1 : Zone du projet de renforcement des réseaux de Cotonou

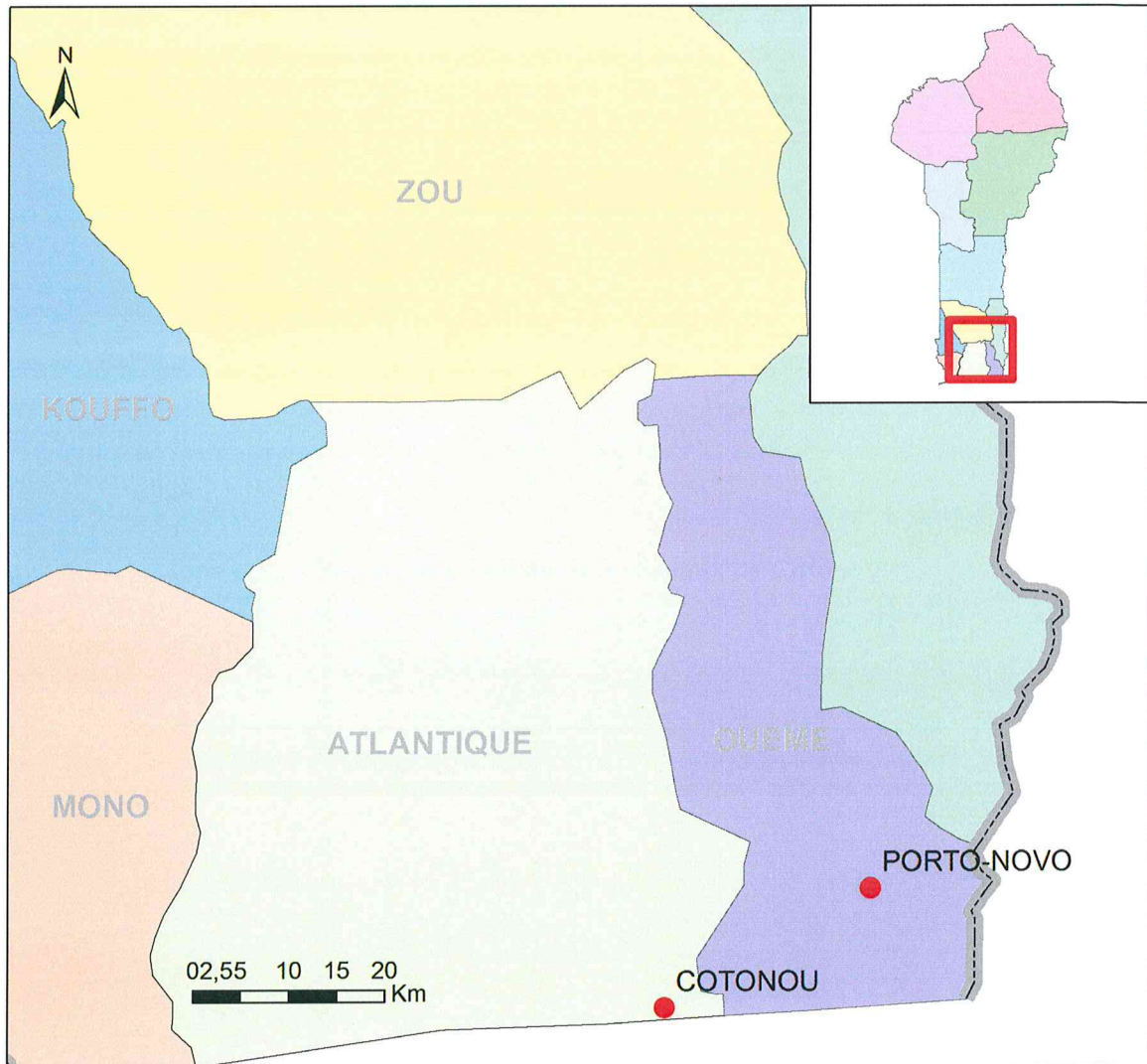


Figure 2 : Zone du projet de renforcement du réseau Régional

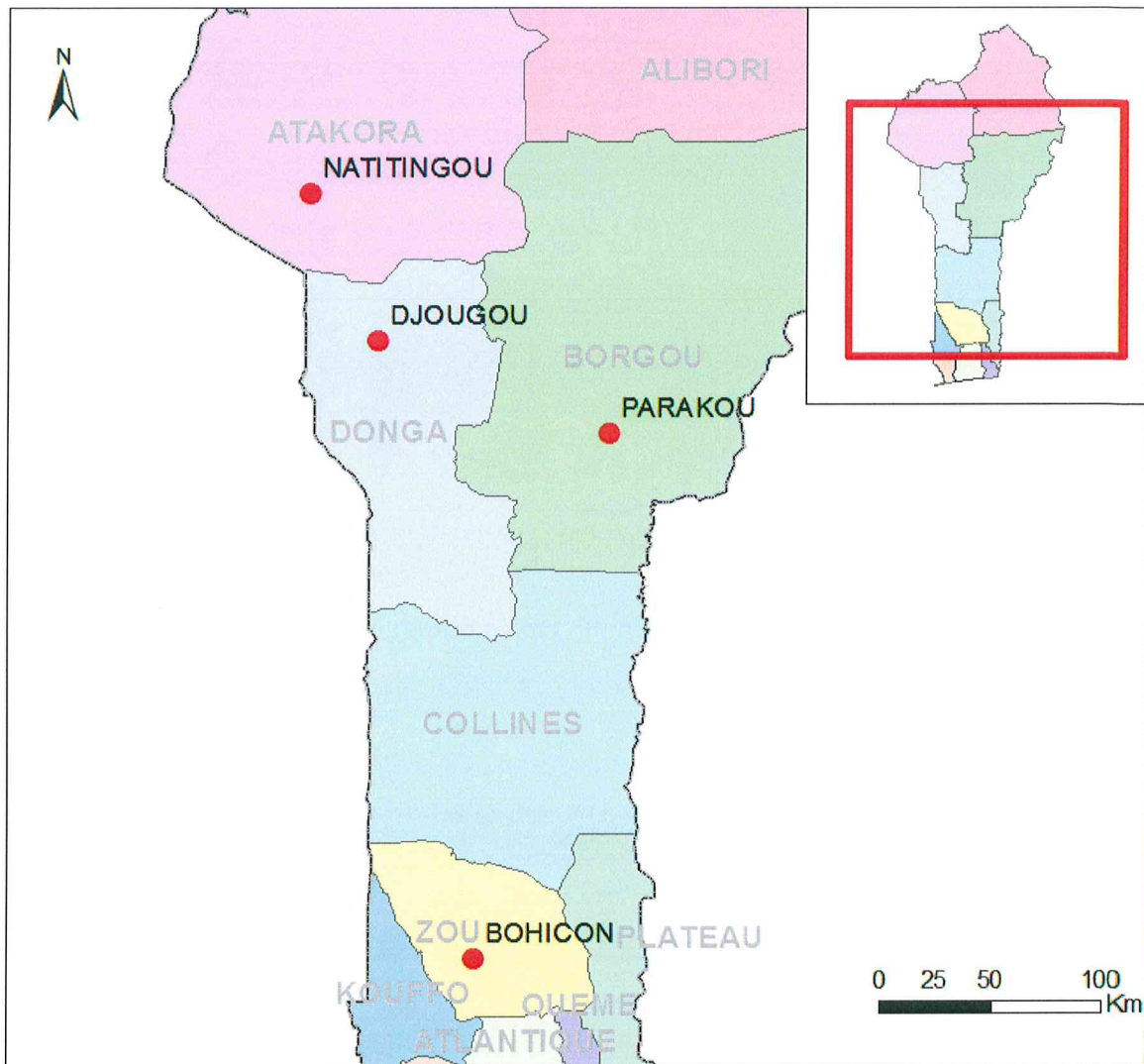


Figure 3 : Illustration du périmètre du projet de renforcement du réseau de Cotonou

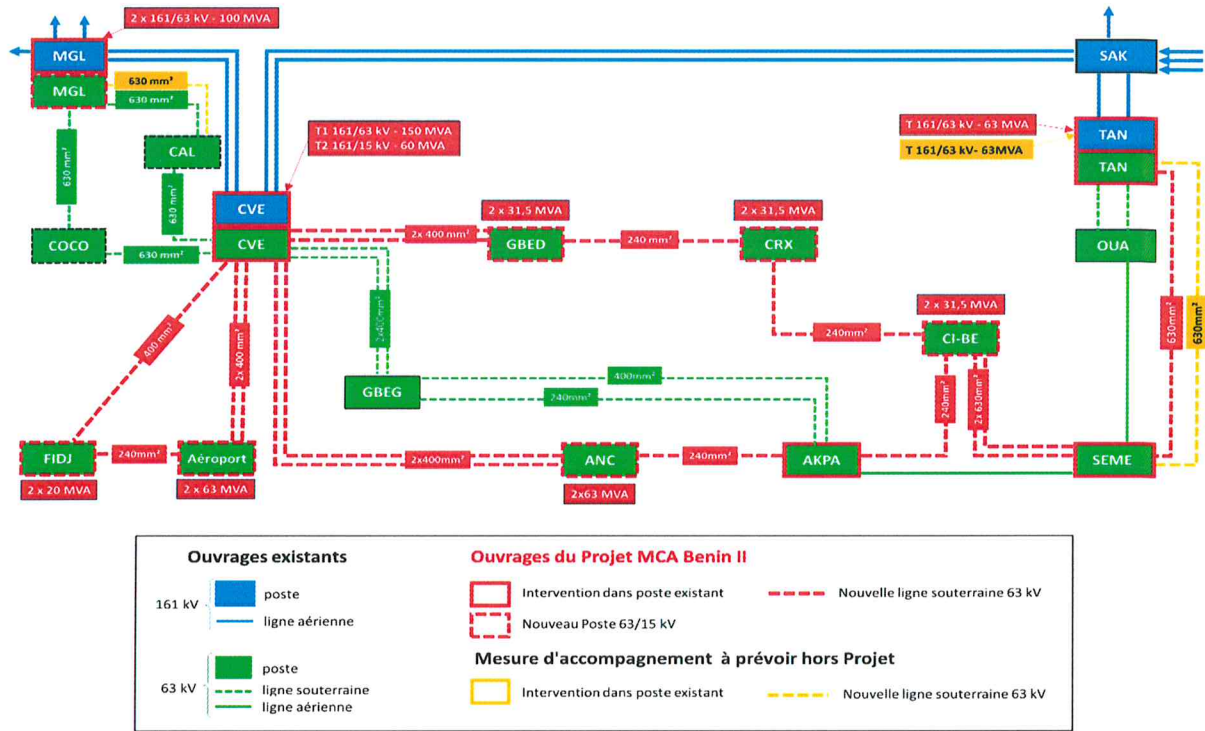
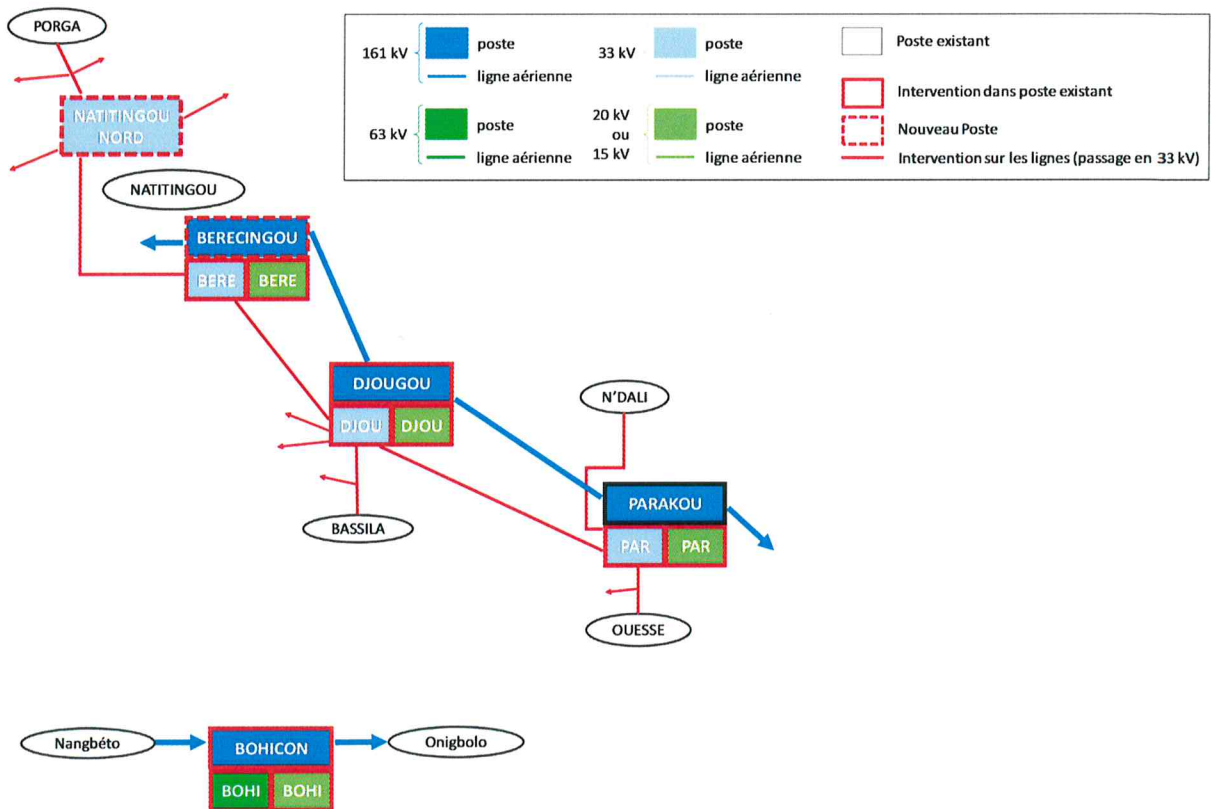


Figure 4 : Illustration du périmètre du projet de renforcement du réseau régional



ANNEXE B : Résumé des Exigences du Maître d’Ouvrage
(Minimum requises pour les soumissionnaires potentiels)
Marchés N°1, 2, 3 et 4

1) Eligibilité

Facteur	Les exigences	Soumissionnaire			
		Entité unique	Co-entreprise/Association		
			Tous les membres combinés	Chaque membre	Au moins un membre
2.1.1 Nationalité	Nationalité conforme aux exigences du Program Procurement Guidelines (disponible sur le site de MCC www.mcc.gov) paragraphes P1.A.1.7 à P1.A.1.9 .	Doit répondre aux exigences	Coentreprise existante ou projetée doit répondre aux exigences	Doit répondre aux exigences	S/O
2.1.2 Conflit d'intérêts	Aucun conflit d'intérêts, tel que décrit dans le Program Procurement Guidelines (disponible sur le site de MCC www.mcc.gov) paragraphes P1.A.1.6 ..	Doit répondre aux exigences	Coentreprise existante ou projetée doit répondre aux exigences	Doit répondre aux exigences	S/O
2.1.3 Inéligibilité	Ne pas avoir été jugé inéligible sur la base des exigences du Program Procurement Guidelines (disponible sur le site de MCC www.mcc.gov) paragraphes P1.A.1.9 ..	Doit répondre aux exigences	Coentreprise existante ou projetée doit répondre aux exigences	Doit répondre aux exigences	S/O
2.1.4 Entreprise publique	Respect des conditions du Program Procurement Guidelines (disponible sur le site de MCC www.mcc.gov) paragraphes P1.A.1.9 (c) et PART 14 du Program Procurement Guidelines).	Doit répondre aux exigences	Coentreprise existante ou projetée doit répondre aux exigences	Doit répondre aux exigences	S/O

2) Aucun antécédent de défauts d'exécution de marché

Facteur	Exigences	Soumissionnaire		
		Entité unique	Co-entreprise/Association	
			Tous les membres combinés	Chaque membre
Antécédents de défauts d'exécution de marché	Aucune inexécution de contrat (y compris pour cause de résiliation motivée) ne s'est produite au cours des dernières 5 années précédant le délai de soumission des Offres, sur la base de toutes les informations fournies sur les procédures, litiges, arbitrages, actions, plaintes, enquêtes ou différends totalement réglés, l'expression « totalement réglés » signifiant résolus conformément au mécanisme de résolution des différends du contrat concerné, étant entendu que, dans de tels cas, le Soumissionnaire se sera prévalu de tous les recours à sa disposition.	Doit répondre aux exigences lui-même ou en tant que membre d'une co-entreprise ou association antérieure ou existante (facultatif pour les anciens membres d'une co-entreprise ou autre association ayant un rôle inférieur à 20 % dans le contrat).	Doit répondre aux exigences lui-même ou en tant que membre d'une co-entreprise ou association antérieure ou existante (facultatif pour les anciens membres d'une co-entreprise ou autre association ayant un rôle inférieur à 20 % dans le contrat).	S/O
Omission de signature de contrat	L'omission de signature d'un contrat après la réception d'une Notification d'attribution du marché ne s'est pas produite au cours des cinq (5) dernières années. Tout écart devra être expliqué dans le formulaire d'inexécution de contrat.	Doit répondre aux exigences	Doit répondre aux exigences	S/O
Contentieux en cours	L'ensemble des procédures, litiges, arbitrages, actions, plaintes, enquêtes ou différends ne doit pas représenter plus de 10 % de la valeur nette du Soumissionnaire.	Doit répondre aux exigences lui-même ou en tant que membre d'une co-entreprise ou association antérieure ou existante (facultatif pour les anciens membres d'une co-entreprise ou autre association ayant un rôle inférieur à 20 % dans le contrat).	Doit répondre aux exigences lui-même ou en tant que membre d'une co-entreprise ou association antérieure ou existante (facultatif pour les anciens membres d'une co-entreprise ou autre association ayant un rôle inférieur à 20 % dans le contrat).	S/O

3) Capacité financière exigée aux entrepreneurs

Facteur	Exigences indicatives	Soumissionnaire		
		Entité unique	Tous les membres combinés	Co-entreprise/Association
Antécédents financiers	<p>Soumission des documents financiers vérifiés, y compris bilans, états financiers et états des flux de trésorerie, ou, si cela n'est pas exigé par la législation du pays du Soumissionnaire, d'autres relevés financiers qui soient jugés acceptables pour le Maître de l'ouvrage, des cinq (5) dernières années, afin de démontrer la solidité actuelle de la position financière du Soumissionnaire et sa rentabilité à long terme, et pour prouver ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ratio d'endettement à court terme moyen (Actif à court terme/Passif à court terme) ≥1,2 2. Ratio d'endettement moyen (Endettement total/Actif total) ≤ 75% 	Doit répondre aux exigences	S / O	Doit répondre aux exigences
				Au moins un membre

Facteur	Exigences indicatives	Soumissionnaire		
		Entité unique	Tous les membres combinés	Co-entreprise/Association
Chiffre d'affaires moyen annuel des constructions	Chiffre d'affaires moyen minimum de : Marché 1 : 111 000 000 US\$ Marché 2 : 103 500 000 US\$ Marché 3 : 15 750 000 US\$ Marché 4 : 27 000 000 US\$ calculé sous forme du total des versements certifiés reçus pour des contrats en cours ou achevés, au cours des cinq (5) dernières années . Les valeurs déterminant le chiffre d'affaires moyen annuel doivent être démontrées dans les documents financiers vérifiés (états financiers) des cinq (5) dernières années et doivent être considérées comme étant indicatives.	Doit répondre aux exigences	Doit répondre aux exigences	Doit remplir 55 % des exigences
Ressources financières	Le Soumissionnaire doit prouver son accès à des ressources financières ou leur disponibilité, comme des avoirs en liquide, des lignes de crédit et d'autres moyens financiers, autres que des paiements contractuels anticipés quelconques, afin de couvrir : (i) les exigences en liquidités suivantes : Marché 1 : 18 500 000 US\$ Marché 2 : 17 250 000 US\$ Marché 3 : 2 625 000 US\$ Marché 4 : 4 500 000 US\$ (ii) les exigences générales en matière de liquidités pour ce contrat ainsi ses autres engagements actuels.	Doit répondre aux exigences	Doit répondre aux exigences	Doit remplir 25 % des exigences

4) Expérience du soumissionnaire

Facteur	Exigences	Soumissionnaire		
		Entité unique	Tous les membres combinés	Co-entreprise/Association
Expérience générale	Expérience avec des contrats, en assumant le rôle d'Entrepreneur, de sous-traitant ou d'entreprise pilote au cours des 5 dernières années précédant l'expiration du délai de soumission des Offres, avec au moins 9 mois d'activités par an.	Doit répondre aux exigences	S / O	Doit répondre aux exigences
Expérience similaire de Construction de postes	Participation en qualité d'Entrepreneur, d'entreprise pilote ou de sous-traitant ¹ dans au moins 3 contrats de construction de postes HT dont au moins 1 de type conventionnel (à isolation dans l'air) et 1 de type (GIS) à isolation dans le Gaz au cours des cinq (5) dernières années. Chaque contrat doit avoir une valeur d'au moins Marché 1 : 55 500 000 US\$ Marché 3 : 7 875 000 US\$ qui ont été menés à bien et substantiellement achevés. (Fournir copie des pages du contrat et certificat de bonne fin garantissant la levée des réserves émises au cours de la réception provisoire).	Doit répondre aux exigences	S / O	Doit avoir participé à 1 marché (de type conventionnel ou à isolation dans le gaz)

¹ Lorsque le Soumissionnaire a participé en tant que membre d'un groupement ou Sous-traitant, au titre de ce critère, seule la part spécifique du Soumissionnaire et non celle du Groupement ou de l'Entrepreneur principal devra être prise en considération.

Facteur	Exigences	Soumissionnaire		
		Entité unique	Co-entreprise/Association	
			Tous les membres combinés	Chaque membre
Expérience similaire de construction de lignes	Participation en qualité d'Entrepreneur, d'entrepreneur pilote ou de sous-traitant ² dans au moins 3 contrats de construction de lignes dont au moins 2 de type souterrain et 1 de type aérien de longueur minimale de 30 km au cours des cinq (5) dernières années. Chaque contrat doit avoir une valeur d'au moins Marché 2 : 51 750 000 US\$ Marché 4 : 13 500 000 US\$ qui ont été menés à bien et substantiellement achevés. (Fournir copie des pages du contrat et certificat de bonne fin garantissant la levée des réserves).	Doit répondre aux exigences	Doit avoir participé à 1 marché (de type conventionnel ou à isolation dans le gaz)	S / O
Expérience spécifique dans des activités clés de construction de postes	Pour les contrats ci-dessus ou autres qui auraient été exécutés pendant la période mentionnée dans le point ci-dessus, expérience minimale dans les activités clés suivantes : Travaux Génie Civil (2 Travaux transformateur HT ; 2 travaux de bâtiment de commande) ; Fourniture de 2 transformateurs d'une tension nominale du primaire égale ou supérieure à 161 kV; Fourniture, pose et mise en service d'appareillage de contrôle commande numérique de 2 postes HT; Conception, fourniture et montage de poste de tension égale ou supérieure à 161kV en Afrique Sub-saharienne.	Doit répondre aux exigences	Doit répondre aux exigences	Pour chaque activité rémunérée, au moins un membre doit justifier une expérience d'un niveau égal à au moins 55 % du nombre, du volume ou du taux de production requis.

² Lorsque le Soumissionnaire a participé en tant que membre d'un groupement ou Sous-traitant, au titre de ce critère, seule la part spécifique du Soumissionnaire et non celle du Groupement ou de l'Entrepreneur principal devra être prise en considération.

Facteur	Exigences	Soumissionnaire			
		Entité unique	Tous les membres combinés	Co-entreprise/Association	
		Entité unique	Chaque membre	Au moins un membre	
<p>Expérience spécifique dans des activités clés de construction de lignes</p>	<p>Pour les contrats ci-dessus ou autres qui auraient été exécutés pendant la période mentionnée dans le point ci-dessus, expérience minimale dans les activités clé suivantes :</p> <p>Travaux Pose de câble en souterrain (2 sur trottoir ; 2 sur chaussées) ;</p> <p>Fourniture de 2 câbles d'une section nominale égale ou supérieure à 400 mm²; de longueur au moins égale 30 km</p> <p>Utilisation des techniques et équipements spécifiques de fonçage</p> <p>Utilisation de brise roche ou de machine spéciale pour les travaux de pose en terrain difficile ou montagneux</p> <p>Travaux de réalisation de chambre de jonction ou de tirage;</p>	<p>Doit répondre aux exigences</p>	<p>Doit répondre aux exigences</p>	<p>S / O</p>	<p>Pour chaque activité rémunérée, au moins un membre doit justifier une expérience d'un niveau égal à au moins 55 % du nombre, du volume ou du taux de production requis.</p>

Facteur	Exigences	Soumissionnaire		
		Entité unique	Co-entreprise/Association	
			Tous les membres combinés	Chaque membre
<p>Expérience en gestion environnementale et sociale</p> <p>Expérience suffisante en matière de gestion de l'impact environnemental et social dans des projets similaires au cours des cinq (5) années précédant l'expiration de la date limite de soumission des Offres. Les entreprises transmettront des documents de stratégie et procédures internes de gestion Environnementale et sociale appliquées permettant de confirmer cette expérience. Expérience de gestion basée sur les normes SFI ou les standards de la politique opérationnelle de la Banque Mondiale</p>	<p>Doit répondre aux exigences</p>	<p>Doit répondre aux exigences</p>	<p>S / O</p>	<p>Doit répondre aux exigences</p>
<p>Expérience en gestion de la santé et de la sécurité</p> <p>Expérience suffisante en matière de gestion de l'impact aux niveaux de la santé et de la sécurité au cours des cinq (5) années précédant l'expiration de la date limite de soumission des Offres. Les entreprises transmettront des documents de stratégie et procédures internes de gestion Hygiène, santé et sécurité appliquées permettant de confirmer cette expérience.</p>	<p>Doit répondre aux exigences</p>	<p>Doit répondre aux exigences</p>	<p>S / O</p>	<p>Doit répondre aux exigences</p>

5) Exigences en termes de certifications

Facteur	Exigences indicatives	Soumissionnaire			
		Entité unique	Co-entreprise/Association		
			Tous les membres combinés	Chaque membre	Au moins un membre
Assurance qualité	Posséder une certification ISO ou norme internationale équivalente (l'équivalence est à démontrer par le Soumissionnaire) : – Certification d'assurance qualité ISO 9001.	Doit répondre aux exigences	S / O	Doit répondre aux exigences	S / O
Gestion environnementale	Posséder une certification ISO ou norme internationale équivalente (l'équivalence est à démontrer par le Soumissionnaire) : – Certification d'assurance qualité ISO 14001.	Doit répondre aux exigences	S / O	Doit répondre aux exigences	S / O
Certification hygiène, santé et sécurité	Posséder une certification ISO ou norme internationale équivalente (l'équivalence est à démontrer par le Soumissionnaire) : – Certification d'assurance qualité ISO 18001.	Doit répondre aux exigences	S / O	S/O	Doit répondre aux exigences

	Annexe C Formulaire de questions/réponses	
--	--	--

Nom de l'Entreprise

Objet :

MCA-Bénin II souhaite recevoir des informations ci-après des Entreprises intéressées :

- Renseignements généraux sur la société ;
- Principaux domaines de compétences ;
- Brève description des réalisations similaires aux travaux requis ;
- Les chiffres d'affaires des trois dernières années et les ressources financières ;
- Les références clients ;
- Référence en Gestion Environnementale, Sociale, Santé et Sécurité.

Ce questionnaire a pour objet d'appréhender la capacité de votre société à répondre à ces critères.

Pièces à joindre avec le questionnaire :

- Liste des moyens humains et matériels de façon générale ;
- Copie des certifications/attestations de bonne exécution ;
- Copie des états financiers/bilans des cinq (5) dernières années.

Détails concernant la personne répondant à ce questionnaire

Nom et Prénoms :

Fonction :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Télécopie :

	Annexe C Formulaire de questions/réponses	
--	--	--

1. Généralités		
Raison sociale :		
Statut juridique :		
Capital social :		
N° de registre de commerce / Siret :		
Lieu d'enregistrement :		
Date de fondation :		
Adresse du siège :		
Téléphone du siège :		Télécopie du siège :
Langue d'échange :		

2. Actionnariat, filiales, présence à l'étranger			
Principaux actionnaires :	1. %	2. %	
	3. %	4. %	
	5. %	6. %	
Votre société est-elle intégrée à un groupe ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si oui, lequel ?			
Votre société a-t-elle des filiales ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si oui, lesquelles ? (Nom, adresse et pourcentage du capital détenu)			
Modifications prévues ou éventuelles du statut juridique ou de l'affiliation (projet de fusion, changement de propriétaire, etc.) ?			

	Annexe C Formulaire de questions/réponses	
--	--	--

3. Informations financières

	2017	2016	2015	2014	2013
Chiffre d'affaires					
Fonds propres					
Dettes à moyen et long terme					
Résultat net					-
Montant des investissements					

4. Activités

Nature des principales activités	% du C.A.
	%
	%
	%
	%

Filiales	Effectif total	Permanent	Temporaires	Encadrement

	Annexe C Formulaire de questions/réponses	
--	--	--

5. Moyens Humains et Matériels

Dans cette rubrique, l'entreprise devra présenter ses moyens humains et matériels. Merci de joindre tout document pouvant appuyer le dossier en termes de capacité et moyen.

6. Clients / Références

Vos principaux clients :

Principaux clients

Vos principales réalisations :

Objet des principales réalisations (*)	Clients	Montant	Date

7. Certification en Santé, Sécurité et Environnement

La Société est-elle certifiée Oui Non Si Oui, fournir copie du Certificat

	Annexe C Formulaire de questions/réponses	
--	--	--

8. Compréhension des projets et enseignements tirés

<p>Les marchés tels que structurés vous semblent-ils attractifs : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Si non quelle structuration serait plus adéquate ?</p>
<p>Veillez fournir une description de votre compréhension des exigences pour les projets de cette nature, en fonction des informations fournies et de votre approche pour réaliser les travaux requis. En particulier, décrivez votre compréhension des facteurs de succès potentiels, des risques potentiels que vous percevez avec des projets de cette nature et du type de ressources (matériel/financières / personnel / autres) nécessaires pour répondre à ces exigences : (500 mots maximum)</p>
<p>Enseignements tirés</p> <p>D'après l'expérience décrite à la section 6, veuillez mettre en évidence, en vous référant à un ou plusieurs des projets y détaillés, les enseignements tirés et l'expérience acquise dans les domaines suivants : (300 mots maximum chacun)</p> <p>1 - Processus: création de valeur grâce au processus de construction;</p> <p>2 - Programme: Démontrer comment vous avez atteint des délais de livraison difficiles;</p> <p>3 - Innovation: introduire des approches innovantes pour aider à répondre aux aspirations des clients;</p>
<p>Indiquer si vous seriez susceptibles d'utiliser ou d'envisager des technologies alternatives telles que la construction de tunnels, de forage, de fonçage dirigé (push pipe) et HDD (forage directionnel horizontal) au lieu de creuser des tranchées pour l'installation de câbles.</p>
<p>Les exigences du maître de l'ouvrage dans l'annexe B à la RFI vous semblent-elles adéquates par rapport à l'envergure des marchés tels que décrits dans l'annexe A à la RFI : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Si non quels niveaux d'exigences vous paraissent ils adéquats ?</p>

Nous société, certifions l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire.

Lieu et date

Cachet et Signature